

Programme de formation au port du harnais antichute/Travaux en hauteur

Inter ou intra-entreprise

Personne concernée : Toute personne amenée à travailler en hauteur sans protection collective

Objectifs :

- Connaitre et identifier les risques liés aux travaux en hauteur
- Appliquer les principes de sécurité
- Savoir utiliser un harnais antichute et les dispositifs de liaison

Pré-requis : Pas de contre-indication médicale et avoir 18 ans / Personne en situation de handicap : sur dossier

Durée : 3h30 (recyclage 2h)

Partie Théorique : (Port du harnais)

- les accidents de hauteur (statistiques de l'INRS)
- les conséquences (physique, morale, pénale, financier)
- les causes de chute
- les sanctions disciplinaires, pénales (salarié, employeur)
- les principes généraux de prévention de la loi 31 décembre 1991
- la réglementation (code du travail, décret du 1^{er} septembre 2004)
- les différents systèmes antichute
- les longes de maintien
- les cordes
- les descendeurs
- les dispositifs d'ancrages
- les casques
- le harnais antichute
- les protections collectives
- les différentes étapes pour porter le harnais
- les différentes situations pour le port du harnais
- le tirant d'air
- calcul du tirant d'air
- l'effet de pendule
- l'effet de flèche
- les facteurs de chute (0,1,2)
- le balisage ou périmètre de sécurité collectif
- vérification visuelle et tactile des matériels
- rangement et protection du matériel
- cas d'urgence (syndrome du harnais)
- alerte et intervention des secours

Partie pratique :

- vérification du matériel (avec matériels présentant des non-conformités)
- port du harnais antichute
- manipulation des connecteurs
- balisage/périmètre de sécurité

Satisfaction : 98 %

Abandon : 2 %

Test des connaissances théoriques : QCM

Test des connaissances pratiques : Port du harnais et systèmes de liaisons

Attestation de fin de formation

Modalité : en présentiel

Délai d'accès à la formation : sous 15 jours

Prix : 130 euros HT